

# Création d'une épicerie mobile

Fiche n° 3.7  
 Priorité : lot 3

## 1. Description du projet

Le commerce ambulante (les food-trucks notamment) connaît un succès croissant. Le projet consiste dès lors à développer un service d'épicerie mobile dans les villages et hameaux de Ciney ne bénéficiant pas (plus) d'offres dans ce domaine.

Le projet consiste à accompagner une initiative privée prise dans ce domaine. A l'instar des incubateurs d'entreprises qui se matérialisent par une structure immobilière mise à disposition des spin-offs et autres start-ups ainsi que des services mutualisés, le tout à des prix intéressants, le projet consiste en la location d'un camion adapté pour l'activité et en l'encadrement du jeune entrepreneur. Le cadre et les modalités précises ainsi que la structure porteuse seront à détailler.



Ce projet, pour être économiquement pérenne, aurait avantage à se développer sur tout le territoire du futur Parc Naturel.



## 2. Justification du projet

Une épicerie ambulante propose des produits de première nécessité : du pain, des fruits et des légumes... Elle peut rendre un fier service aux populations en déficit de mobilité : personnes âgées, personnes précarisées. Elle apporte des produits de première nécessité et permet des contacts sociaux.

Elle peut permettre aux produits issus de la filière courte d'être distribués dans les villages selon des tournées régulières. Le projet ne doit pas être développé dans les villages et hameaux bénéficiant encore d'une épicerie de proximité.

## 3. Lien à la stratégie du PCDR

	<p><b>I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.</b></p>
<p>1.1</p>	<p>Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire</p>
<p>1.2</p>	<p>Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)</p>
	<p><b>IV. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux</b></p>

4.1	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire
4.3	Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors
	<b>V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public</b>
5.2	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
5.3	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux
	<b>VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs</b>
6.1	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi
6.2	Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.
6.3	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente
6.4	Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.